Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215601410-20251215-DELIB151225_03-DE

COMMUNE DE MOUSTOIR-AC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le Lundi 15 Décembre à dix-neuf heures trente, les membres du conseil municipal de la Commune de MOUSTOIR-AC, légalement convoqués, se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. le Maire, Benoît ROLLAND.

Etaient présents : M. BELLEC Gwenaël, M. BERNARD Miguel, M. BERTHO Anthony, Mme BESSE Nolwenn, M. BROGARD Pascal, M. CAHAREL François, Mme CAUDAL Jeannine, Mme GARO Sandrine, Mme JEHANNO Pauline, M. LE CLAINCHE Stéphane, Mme LE DORTZ Sylviane, M. LE GALL Olivier, Mme LE HENANFF Amélie, M. LE LABOURIER Bernard, Mme LE LAUSQUE Sandra, M. ROLLAND Benoît, Mme TRUBERT Stéphanie.

Absent(s) ayant donné(s) pouvoir :

M. BELLEC Nicolas à M. LE LABOURIER Bernard

Mme VONNET Diane-Laure à Mme LE DORTZ Sylviane

Secrétaire(s) de séance : M. BROGARD Pascal

DELIBERATION N° 151225_ 03 : ADAPTATION ET AMELIORATION DE L'AIRE DE CAMPING CAR : VALIDATION DU PROJET, BUDGET ET PLAN DE FINANCEMENT

Suite à un appel à projets de la Région Bretagne, la commune a souhaité engager un projet de rénovation de son aire de camping-car. Cette démarche répond à l'augmentation constante de la fréquentation de ce type d'équipement.

Pour accompagner cette amélioration d'équipement, la commune a été guidée par un cabinet d'architectes missionné par la Région. Dans le respect des préconisations du cabinet d'architectes, un permis d'aménager est en cours de finalisation et sera transmis pour validation au service régional.

Il convient désormais d'approuver le plan de financement ci-dessous.

Vu la délibération n° 060524_10 engageant la commune dans le projet et son accompagnement régional,

Vu la délibération n° 170325_11 validant l'intention de réaliser les travaux,

Considérant l'estimation financière actuelle du projet s'élevant à **93 609,97 € HT**,

Considérant le plan de financement présenté ci-après :

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215601410-20251215-DELIB151225_03-DE

DECOMPOSITION DU MONTANT DE PROJET HT

LEVER TOPOGRAPHIQUE	1 600,00 €
MAITRISE D'OEUVRE	10 608,67 €
CREATION D'UNE BORNE	13 230,00 €
TRAVAUX D'AMENAGEMENT	68 171,30 €
TOTAL	**93 609,97 €**

SUBVENTIONS

ORGANISMES	MONTANT SUBVENTIONNABLE MAXIMUM HT	TAUX	MONTANT DE LA SUBVENTION
REGION	70 000,00 €	50%	35 000,00 €
MORBIHAN ENERGIES	7 790,00 €	30%	2 337,00 €
TOTAL SUBVENTIONS SUR LE HT			**37 337,00 €**
AUTOFINANCEMENT OU EMPRUNT			56 272,97 €
TOTAL HT			**93 609,97 €**
TVA			18 721,99 €
TOTAL TTC			**112 331,96 €**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et après vote à l'unanimité :

- **APPROUVE le projet d'adaptation et d'amélioration de l'aire de camping-car ;**
- **APPROUVE le plan de financement ci-dessus ;**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de la Région Bretagne dans le cadre de l'appel à projets porté par la destination « Cœur de Bretagne » et auprès de tout financeur potentiel à venir.**

Pour copie certifiée conforme,

Le Maire, Benoît ROLLAND

MAIRIE DE MOUSTOIRAC
56